



AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, le calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2024 a été adopté comme suit :

CALENDRIER RÉUNION DU CONSEIL 2020		
JOUR	DATES	HEURE
Lundi	15 janvier 2024	19 h 30
Lundi	5 février 2024	19 h 30
Lundi	4 mars 2024	19 h 30
Mardi	2 avril 2024	19 h 30
Mercredi	1 ^{er} mai 2024	19 h 30
Lundi	3 juin 2024	19 h 30
Lundi	15 juillet 2024	19 h 30
Lundi	19 août 2024	19 h 30
Lundi	9 septembre 2024	19 h 30
Lundi	7 octobre 2024	19 h 30
Lundi	4 novembre 2024	19 h 30
Lundi	2 décembre 2024	19 h 30

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce cinquième jour de décembre 2023.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière- trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(article 420 du code municipal)

Je, soussignée, Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery résidant à Saint-Marc-de-Figuery, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00 le cinquième jour de décembre 2023 et en le publiant dans l'Éveil Campagnard, édition décembre 2023. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce cinquième jour de décembre 2023.



Martine Lachaine